




Après le Bac

POUR SUIVRE SES ETUDES

Votre formation prépare à une poursuite d'études. Il vous faudra envisager plusieurs projets d'orientation et établir plusieurs candidatures. Vous devrez vous inscrire et formuler des vœux sur le site **parcoursup.fr** de janvier à mars.

La construction de vos projets s'appuie sur la connaissance de soi, la connaissance des filières de formation et la connaissance du monde économique et professionnel. Ces différents éléments seront à explorer avant de prendre une décision.

Quelques événements et ressources peuvent vous y aider :

Pour vous connaître	Pour connaître les formations	Pour connaître le monde économique et professionnel
<p>-Discutez avec vos parents, vos professeurs, vos amis</p> <p>-Au CDI du lycée, utilisez le questionnaire d'intérêts du logiciel GPO (Guide pour l'Orientation)</p> <p>-Au lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO), rencontrez un.e Psychologue de l'Education nationale pour discuter de vos projets</p> <p>-Au lycée, participez aux ateliers menés par les Psychologues de l'Education nationale</p>	<p>-Consultez les sites : onisep.fr et terminales2020-2021.fr ainsi que les ressources documentaires de l'Onisep en ligne : https://www.onisep-services.fr Login : 0760095R Mot de passe : Zwl7rr@DdN45</p> <p>-Consultez la brochure régionale en ligne sur destination-metier.fr :</p>  <p>-Consultez les ressources documentaires sur les écoles, les universités, en particulier la brochure suivante en ligne ou au CDI :</p>  <p>-Participez aux Journées Portes Ouvertes dans l'enseignement supérieur en janvier, février, mars</p> <p>-Si vous souhaitez préparer une formation en apprentissage, consultez le site : alternance.emploi.gouv.fr</p>	<p>-Participez aux forums des métiers</p> <p>-Consultez le site onisep.fr</p> <p>-Consultez les ressources documentaires de l'Onisep en particulier les collections « Parcours » et « Zoom métiers »</p>  <p>En ligne sur https://onisep-services.fr ou au CDI</p> <p>-Effectuez un stage d'observation en entreprise durant les vacances scolaires en vous procurant des conventions de stage auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen métropole</p>

PREPARER SON ENTREE DANS LA VIE ETUDIANTE

Vous pouvez vous informer sur les aides financières et les solutions pour vous loger grâce au site : etudiant.gouv.fr rubriques « Vos aides financières », « Vous loger ».

Pour de plus amples informations, vous pouvez rencontrer Mme CHAABANE et Mme ROMMEL, Psychologues de l'Education nationale.

Permanence au lycée (prendre rendez-vous au CDI auprès de Mme Merlin, documentaliste) :

Mme CHAABANE : le mardi toute la journée

Mme ROMMEL : le jeudi matin, le vendredi matin et parfois le lundi après-midi ou le vendredi après-midi

Permanence au CIO Rouen sud (face au Métro Saint-Sever, sur rendez-vous en téléphonant au 02 32 08 98 20)

Le jeudi après-midi et parfois le lundi après-midi en période scolaire.

Le CIO est également ouvert durant les vacances scolaires.